

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DES SURPLUS  
MENAGERS DU BESSIN (COLLECTEA)**

1 rue Marcel Fauvel - B.P. 32322

14 403 BAYEUX

Tél : 02.31.92.54.93

E-Mail : [accueil@smismb.fr](mailto:accueil@smismb.fr)

Envoyé en préfecture le 20/06/2024

Reçu en préfecture le 20/06/2024

Publié le

ID : 014-251402723-20240617-202401300000000-DE



**DELIBERATION N°2024-013**

**REUNION DU BUREAU SYNDICAL**

Le Bureau Syndical légalement convoqué le 28 mai s'est réuni **lundi 17 juin 2024** à 18h00, dans nos locaux sous la Présidence de Monsieur Frédéric RENAUD.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. DE BELLAIGUE Antoine, M. DUVAL Jean, M. JAMIN Loïc, Mme LE BUGLE Sylvie, M. RENAUD Frédéric, Mme RENOUF

**ABSENTS - EXCUSES :**

M. PESQUEREL Yohann,

**OBJET : Avenant relatif au marché de fourniture de matériels de géolocalisation et de guidage (marché n°2021-004)**

Vu la délibération n°2021-028 attribuant le marché de fourniture de matériels de géolocalisation et guidage à la société CLS pour la période du 01/10/2021 au 31/10/2025,

En raison de la mise en œuvre de la tarification incitative, nos bennes à ordures ménagères doivent être équipées pour la plupart d'un équipement RFID ainsi que d'autres installations non prévues au BPU initial,

Par conséquent, afin de prendre en compte ces éléments, un avenant est nécessaire,

Considérant la nécessité d'équiper nos bennes à ordures ménagères de lecteurs RFID afin de pouvoir comptabiliser les bacs relevés,

Considérant que la collectivité prévoit leur installation dès septembre afin d'être opérationnel au 01/01/2025,

**Le Bureau, à l'unanimité, autorise le Président à :**

✓ **Article 1** : régulariser par avenant l'ajout des éléments chiffrés nécessaires à l'équipement complet RFID de nos bennes à ordures ménagères pour être opérationnel avant le 01/01/2025

✓ **Article 2** : signer tous les documents nécessaires à l'avenant

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

**Le Président**

**FREDERIC RENAUD,**  
SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL  
DES SURPLUS MENAGERS DU BESSIN

